

# Domaine Devèze – 2026

## Conditions Générales de Vente

### Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente :

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le domaine et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au domaine.

### Article 2 - Conditions de réservation :

Les réservations se font par téléphone, par courrier, par courriel ou par notre site internet [www.deveze-nat.com](http://www.deveze-nat.com).

Toute location (emplacements de camping et locatifs) est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation le cas échéant.

#### 2.1 Prix et règlement\*

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

#### Pour les locatifs :

Le règlement de l'acompte s'effectue pour les locations au moment de la réservation lors de la validation du devis.

Le règlement du solde s'effectue pour les locations, 30 jours avant votre arrivée, en intégralité.

Le règlement de l'acompte et du solde peut être effectué par carte bancaire, par virement national ou international, par chèque bancaire, en chèques vacances ou en espèces.

Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.

Si vous réservez moins de 5 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation et uniquement par carte bancaire.

#### Pour les emplacements :

- Période estivale : le solde doit être réglé au moment de votre arrivée,

- Hors période estivale : le solde doit être réglé au plus tard la veille de votre départ,

Le règlement du solde peut être effectué par carte bancaire, par virement national ou international, par chèque bancaire, en chèques vacances ou en espèces.

#### 2.2 Modification de réservation

Pour toute arrivée retardée sans que la direction du domaine ne soit prévenue, l'emplacement de camping ou le locatif reste disponible jusqu'à 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et toutes les sommes versées resteront acquises à la direction du domaine.

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

La direction se réserve le droit, pour des raisons organisationnelles ou techniques, d'attribuer un autre emplacement que celui initialement réservé, tout en garantissant un emplacement de même catégorie ou de catégorie supérieure, sans frais additionnels pour le client.

#### 2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

En cas d'arrivée retardée ou de départ avant terme, la totalité des nuitées réservée est due.

En cas d'annulation d'une réservation :

- Plus de 28 jours avant l'arrivée : 30% du montant total du séjour sont dus ;
- Entre 28 et 14 jours avant l'arrivée : 50% du montant total du séjour sont dus ;
- Entre 13 et 0 jours avant l'arrivée : 100% du montant total du séjour sont dus.

La direction du domaine vous rappelle que l'assurance annulation vous permet de récupérer tout ou partie des sommes versées au domaine suivant les conditions mentionnées ci-après (paragraphe 2.4).

#### *2.4 Assurance annulation*

La direction du domaine vous conseille de souscrire une assurance annulation.

Pour votre sérénité, notre domaine propose une assurance annulation qui vous permet de bénéficier d'un remboursement des sommes versées en cas d'annulation : **70 % sans justificatif**, mais **avec un motif obligatoire**. Ce motif doit correspondre à **un aléa**, c'est-à-dire un événement imprévisible, indépendant de votre volonté et survenant de manière fortuite (exemples : maladie soudaine, panne de véhicule sur le trajet, incident familial imprévu) **ou 100 % avec justificatif**.

Pour plus de renseignement vous pouvez consulter la notice d'assurance sur notre site internet.

En l'absence de souscription à cette assurance, aucun remboursement ne pourra être effectué par le domaine Devèze.

Le tarif de l'assurance est de 3,4% du montant du séjour.

#### *2.5 Rétractation*

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du domaine, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

### **Article 3 - Déroulement du séjour :**

#### *3.1 Arrivées et Départs*

- Emplacements de camping : les arrivées s'effectuent à partir de 14 h et les départs s'effectuent avant 12 h, n'importe quel jour de la semaine,
- Locatifs : les arrivées s'effectuent à partir de 16 h, les départs s'effectuent avant 10 h.

Tout retour de clé d'un locatif après 10h ou libération d'un emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue

#### *3.2 Caution*

Une caution de 150 euros par hébergement peut vous être demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse et après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution sera libérée ou détruite après vérification que tout était en règle.

#### *3.3 Animaux*

En laisse uniquement.

#### *3.4 Règlement intérieur*

En pénétrant dans le domaine, vous confirmez expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter intégralement les obligations et les restrictions.

### **Article 4 – Responsabilité :**

Le domaine décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire.

Le client dégage la responsabilité civile du domaine en cas de dégâts dus aux chutes de branches, d'intempéries, de catastrophes naturelles, ou en cas de vol par effraction, bris de glace, etc.

#### **Article 5 - Droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce d'Auch.